

LE BILAN INTERDIT D'EMMANUEL MACRON



JUSTE MILIEU.



Premier dans les sondages depuis de nombreux mois, peu d'intervenants médiatiques pour critiquer frontalement son bilan, un président tellement au-dessus de la mêlée qu'il s'arroge le droit de contourner les débats dans un silence assourdissant...

Le bilan d'Emmanuel Macron est-il parfait à ce point ?

Vous connaissez la guinguette : désireux de remettre l'église au centre du village, votre serviteur a chaussé ses lunettes en demi-lune et son imper beige d'inspecteur. Après tout, à en croire bon nombre de médias, il n'y a pas matière à discuter : le président Macron a rayonné, le candidat Macron domine logiquement.

Alors j'ai remonté pour vous le quinquennat Macron à la recherche des quelques casseroles qui émaillent son bilan... et si notre mémoire de poisson rouge nous avait joué des tours en oubliant un peu trop vite tout ce qu'il s'est passé ?

Benalla, Gilets jaunes, gestion de la crise du Covid-19...

Avertissement : je vous dois l'honnêteté... Il y a eu tellement peu de casseroles (LOL) durant le quinquennat Macron que j'ai été dans l'impossibilité de toutes les citer. Bien sûr, la liste qui suit n'est pas exhaustive. Elle permet cependant de prendre la mesure de ce que nous avons vécu et/ou de comprendre pourquoi il n'est pas souhaitable que les Français regardent dans le rétroviseur...

Il est l'heure de faire le bilan interdit du président Macron !

L'affaire Benalla

Usurpation de la fonction de policier, détention illégale de passeports diplomatiques, relations d'affaires obscures avec des oligarques russes, organisation de rencontres avec ces mêmes personnalités un tantinet suspectes au sein du siège de La République en Marche [1]...

Petite précision : oui, des oligarques russes ont bien gravité dans l'entourage de Benalla et de LREM. Ces révélations se sont faites tardivement, mais elles ont bien vu le jour, jusqu'à curieusement disparaître en 2022 avec la situation que nous connaissons. En effet, à l'heure du conflit entre la Russie et l'Ukraine, cette relation en eaux troubles n'est pas ressortie à la surface.

Voici un (très) rapide résumé de cette désormais fameuse affaire Benalla inaugurée le 1er mai 2018 à Paris... enfin presque ! En effet, la scène de la Contrescarpe où Benalla est filmé en train de violenter et d'interpeller un couple illégalement se déroule bien le 1er mai. L'Elysée est prévenu de l'existence de la vidéo dès le lendemain. Cependant, l'information ne sera révélée par Le Monde que le 18 juillet 2018 [2]. Depuis, tout n'est qu'une succession de péripéties dignes d'un film d'espion. James Bond, c'est un pied nickelé à côté !

Morceaux choisis...

- 19 juillet 2018 : le compte Twitter FrenchPolitic, tenu par Pierre Le Texier, responsable du pôle e-influence de LREM, diffuse des images de la vidéosurveillance où l'on voit des manifestants jeter des projectiles vers les CRS, ces mêmes manifestants qui seront molestés par Benalla.

La manœuvre est simple : isoler des images et les publier hors contexte pour montrer qu'Alexandre Benalla ne faisait que se défendre.

Problème : la manipulation est grossière et vite découverte ! De plus, le partage de ces images sont des actes parfaitement illégaux ! L'action directe de l'Elysée a été nécessaire pour mettre sur pied ce stratagème de tromperie médiatique. Aucune sanction n'a été entreprise [3].

- 19 juillet 2018 (encore) : juste avant la mise en examen d'Alexandre Benalla et son placement en garde à vue, son coffre-fort disparaît mystérieusement de son domicile. Plus personne n'a remis la main dessus. Ce qu'il contenait ? Officiellement, ses "armes personnelles" qu'il détient "de manière légale". D'où l'intérêt de faire disparaître le coffre-fort, on l'imagine [4]...

- 1er février 2019 : Fabrice Arfi, journaliste pour Mediapart, révèle des enregistrements sonores entre Alexandre Benalla et Vincent Crase, l'un de ses comparses.

Deux éléments retiennent l'attention : premièrement, les deux compères discutent "d'aller discrètement dans les locaux de LREM pour faire le ménage, s'il devait y avoir une perquisition de la police". Ensuite, Benalla cite directement un texte que lui aurait envoyé le chef de l'État disant "Tu vas les bouffer. Tu es plus fort qu'eux, c'est pour ça que je t'avais auprès de moi" [5].

Vous l'aurez compris, rien de trop suspect à se mettre sous la dent...

Et l'ancien Premier ministre de confirmer par lui-même devant l'Assemblée le 24 juillet 2018, histoire de mettre fin aux ultimes doutes que pourraient avoir encore quelques rares Français factieux : "Rien n'a été masqué, rien n'a été omis". Peu de temps avant, Emmanuel Macron en avait profité pour clarifier les choses et ne surtout pas mettre de l'huile sur le feu, en disant devant un parterre de membres LREM : "S'ils veulent un responsable, il est devant vous. Qu'ils viennent le chercher. Je réponds au peuple français..." [6].

Depuis, l'affaire Benalla est encore en cours. Le procès a été ouvert le 13 septembre 2021, soit un peu plus de trois ans après les faits. Alexandre Benalla a été condamné quelques mois plus tard, le 5 novembre 2021, par le tribunal de Paris à trois ans de prison, dont un ferme. Le présumé coupable a fait appel [7]. Affaire à suivre...

Les Gilets jaunes

Janvier 2018. Une mobilisation hors normes voit le jour sur les réseaux sociaux, des groupes de Français se constituent à travers tout le pays pour partager leur ras-le-bol face, notamment, à l'abaissement de la limite de vitesse à 80 km/h sur les routes secondaires et contre la hausse des taxes sur les carburants. Puis vient le temps de la toute première manifestation, le 17 novembre 2018, du côté du Mans dans la Sarthe [8]. Le mouvement des Gilets jaunes est lancé dans l'Hexagone. Maxime Nicolle, Eric Drouet, Jérôme Rodrigues... Des noms vont émerger de la foule et sortir de l'anonymat pour porter les revendications de cette masse de Français que les médias peinent à analyser (pour ceux qui ont essayé de l'analyser). Une vague jaune fluo s'apprête à déferler sur tout le pays.

En face, le gouvernement fraîchement en place ne fait pas dans la demi-mesure. Le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, dépeint les Gilets jaunes comme des "séditieux d'ultradroite" à la suite des mobilisations du 24 novembre 2018 [9].



Le ministre ouvre le bal des critiques qui vont émerger de toutes parts pour tenter de décrédibiliser le mouvement. Bien sûr, de nombreuses critiques sont légitimes et le mouvement des Gilets jaunes n'est pas exempt de tous reproches. Mais, pêle-mêle, on l'aura accusé d'antisémitisme, de complotisme, d'ingérence avec le Kremlin, etc. [10]. Une décrédibilisation évidente qui a d'ailleurs été analysée par des chercheurs en sciences de l'information et de la communication de l'université de Toulouse. Leur travail a porté sur près de 117 000 articles au sujet des Gilets jaunes, publiés entre le 28 octobre 2018 et le 30 juin 2019. L'une de leurs conclusions est sans appel : les chercheurs "réfutent l'idée d'un traitement "sensationaliste" du mouvement de la part des journalistes de presse écrite, mais relèvent que ces derniers ont largement échoué à rendre compte de certaines préoccupations des Gilets jaunes, sur l'écologie et la remise en cause de la démocratie représentative notamment" [11]. L'observatoire des médias Acrimed abonde dans ce sens : "À travers leurs choix éditoriaux ou les appels à ne pas aller manifester, les commentateurs en vue contribuent à construire une atmosphère de peur. Ils accréditent un point de vue policier : toute violence de l'Etat serait par nature et en toute circonstance légitime, et donc incontestable, d'autant plus qu'elle serait en l'occurrence exclusivement défensive. Certains vont même jusqu'à annoncer par avance les violences à venir, pour mieux en attribuer l'entière responsabilité aux manifestants" [12].

Toujours du côté des réactions politiques, cette fois tout au sommet de la pyramide, Emmanuel Macron donne à voir ce qui sera le cœur de sa politique à venir : réactions d'urgence et bricolages légaux. Face à la mobilisation croissante, le 5 décembre 2018, le gouvernement d'Edouard Philippe annonce que la hausse des taxes ne figurera pas dans le projet de loi de finances pour 2019. Le 10 décembre 2018, Emmanuel Macron prononce une allocution télévisée. Il annonce l'augmentation du SMIC de 100 € par mois dès 2019, "sans qu'il en coûte un euro de plus pour l'employeur". Semblant répondre à une des grandes revendications des Gilets jaunes,

le président propose un tour de passe-passe peu subtil... Sur ces 100 €, 20 € correspondent à la revalorisation annuelle du SMIC, une règle automatique. 20 € auxquels s'ajoutent 20 € de baisse de charges salariales. Pour les 60 € restants, c'est encore plus édifiant : "le président ajoute à son calcul le coup de pouce de 50 % de la prime d'activité [...] Mais au lieu de procéder à une augmentation par vagues successives de 20 € par an étalée sur tout le quinquennat, décision a été prise d'accorder en une fois, au 1er janvier 2019, ce coup de pouce" [13].

Les mois ont passé et c'est bien du côté du bilan que le bât blesse... Un article de Checknews du 17 janvier 2019 a dénombré 94 blessés graves (membres arrachés, perte de la fonction vitale d'un organe, fractures, brûlures graves, etc.). On y apprend aussi que le ministère de l'Intérieur précise que, dans leurs données, règne un léger manque de transparence : "Aucune information n'est communiquée sur le contexte de ces blessures (ni sur les armes les ayant éventuellement provoquées)" [14]. La belle affaire...

Plusieurs personnes auront perdu la vie au cours de la crise des Gilets jaunes (11 d'après plusieurs articles), parfois dans des conditions qui laissent à penser que le décès ne soit pas directement lié à une intervention policière. On retiendra notamment le cas de Zineb Redouane, une Marseillaise de 80 ans, qui meurt à l'hôpital des suites d'un choc opératoire après avoir été visée par un tir de grenade lacrymogène au visage alors qu'elle fermait les volets de son appartement au 4ème étage d'un bâtiment. Une autopsie réalisée en Algérie à la mi-2019 confirma que la mort de Zineb Redouane était directement liée au tir policier [15].

Pour Amnesty International, nous y reviendrons, le bilan des événements culmine à 2 500 blessés du côté des manifestants et près de 1 800 du côté des forces de l'ordre. De quoi alerter Dunja Mijatovic, commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe qui estime, le 26 février 2019, que le nombre et la gravité des blessures infli-

-gées aux manifestants “mettent en question la compatibilité des méthodes employées dans les opérations de maintien de l'ordre avec le respect de ces droits” [16].

Finalement, qu'en pense la scène internationale ? Si le couvercle a été mis dans l'Hexagone de manière aussi efficace sur toutes les exactions qui ont eu lieu depuis le début de la crise des Gilets jaunes, c'est qu'il doit y avoir de bonnes raisons, ça ne doit pas être si grave... “Les Nations unies, le Défenseur des droits ou le Conseil de l'Europe se sont tous inquiétés de l'usage excessif de la force en France et des restrictions que cela entraîne sur le droit pour les personnes de manifester pacifiquement”, voilà ce que l'on peut lire sur le site d'Amnesty International [17], rien que ça !

La gestion du Covid-19

Clairement, c'est l'étape de montagne... et ce sont les Français qui finissent avec le maillot vert de rage !

Début 2020, un virus fait trembler le monde entier. Son petit nom de scène : le Covid-19. Très vite, les autorités du monde entier s'emballent et se mettent à accuser les pauvres pangolins, tenus pour responsables de l'émergence du virus. Qu'importe, la France est prête ! C'est bien ce que l'on a vu...

Chers lecteurs, si vous faites partie des fidèles spectateurs de Juste Milieu, vous avez suivi avec moi la catastrophe qui s'est déroulée sous notre nez. Impréparation généralisée, mensonges à répétition, mesures répressives à l'indiscutable efficacité (au sens où “On peut débattre de tout, sauf des chiffres” comme le veut le mantra gouvernemental répété dans les médias), etc. Quoi qu'il en soit, difficile de tout résumer ici mais concentrons-nous tant les péripéties et autres scandales discrets ont été nombreux. Je vous propose de nous concentrer sur les éléments les plus saillants et symboliques de la crise traversée.

Qu'on le veuille ou non, les éléments du désastre à venir étaient en place. Et la faute ne revient pas

Et que dire de la gestion logistique tout au long de la crise du Covid-19 : masques, tests, respirateurs, vaccins... Exemple hautement symbolique : alors qu'en début de crise, Ndiaye, Buzyn puis Véran et consorts juraient leur grand dieu que le masque “en population générale n'était pas utile” [18], le réel s'est vite rappelé à nous lorsque des médias ont révélé que ces mensonges n'étaient qu'une couverture à la gestion (déjà) catastrophique évoquée précédemment. Rebelote sur la question du pass sanitaire qui ne devait jamais voir le jour, de la vaccination obligatoire pour certains corps de métier, etc. Il ne faut pas chercher bien longtemps pour comprendre pourquoi le gouvernement a vite misé sur la brillante stratégie du “bouc émissaire” dont la visée était de reporter la faute sur des groupes bien identifiés de citoyens (les “anti-masques”, les “anti-confinement”, les “anti-vaccins”, etc.). Objectif : détourner l'attention et éviter aux citoyens, quelles que soient leurs opinions et leur rapport à la crise, de comprendre que la majeure partie des fautes provient, factuellement, du gouvernement.

Mieux : comme le résume le spécialiste en communication politique Mathieu Slama dans son excellent ouvrage *Adieu la liberté, l'état d'urgence sanitaire* a été la condition de possibilité de ce que l'auteur dépeint comme “un régime intégralement tourné vers des politiques de santé et d'hygiène publique, dont l'unique but fut de discipliner le comportement des citoyens à travers une politique de contrôle des corps, des déplacements, de la vie quotidienne, des interactions sociales ou encore des usages hygiéniques.” Mais le plus grave est ailleurs...

Le recul des libertés individuelles en France est sans précédent. Un recul qui s'est accompagné d'une incroyable infantilisation d'un peuple qui a appris à considérer comme normal de recevoir des consignes d'un gouvernement qui lui disait, tantôt, qu'un café pouvait se prendre debout, tantôt, qu'il devait se prendre assis pour éviter la circulation du virus. . La conclusion d'un article paru dans *Marianne* du 10 février résume à peu près parfaitement la situation : “Plus encore, c'est

l'existence même d'une communauté nationale qui semble fragilisée. Entre ceux que la peur pousse à chercher des coupables et ceux qui, se sentant montrés du doigt, ont peu à peu dérivé vers les franges marginales de la société, succombant pour certains aux discours de propagande les plus délirants, on se regarde désormais en chiens de faïence. Annoncer la fin du régime d'exception. Passer, comme d'autres pays, à la gestion d'une maladie endémique, dont les autorités de santé guettent les signes sans pour autant que cela fasse la une des journaux. Réapprendre les choix collectifs, la prise de risque, l'exercice des libertés. Accepter, pour le pouvoir, de rendre aux citoyens ce qu'il leur a pris" [19].

A-t-on atteint la fin de cette crise ou l'actuelle suspension des mesures décrétée pour le 14 mars 2022 porte-t-elle bien son nom avant les prochaines vagues ? La question reste entière mais, de toute évidence, les affaires qui émaillent la gestion de crise ne font, elles, que commencer...

Le scandale McKinsey

C'est le scandale le plus frais, à l'heure où j'écris ces lignes... mais au rythme où vont les choses, nul doute qu'il y a aura d'autres délices à se mettre sous la dent d'ici là !

Le cabinet de conseil McKinsey, c'est 10 milliards de CA dans le monde en 2019, des conseils en stratégie prodigués aux plus grandes entreprises de la planète ainsi qu'aux Etats et aux ONG, etc. Mais McKinsey, c'est aussi par exemple, 573 millions de dollars payés en 2021 dans le cadre de "poursuites lancées par des Etats américains qui l'accusaient d'avoir contribué à la crise des opiacés via ses conseils aux groupes pharmaceutiques." Dans cette affaire, des membres de McKinsey avaient conseillé aux entreprises pharmaceutiques de se concentrer sur les dosages élevés considérés comme les plus lucratifs [20].

La crise des opiacés, c'est 500 000 morts, rien qu'aux Etats-Unis. Autre affaire en février 2020 : en Belgique, McKinsey rembourse 7 millions

d'euros pour éviter les poursuites dans l'affaire Nethys, vaste scandale autour de cette entreprise du secteur de l'énergie et des télécommunications. L'ex-DG de McKinsey Belgique, Jacques Bughin, sera inculpé fin 2021 à la suite de l'affaire pour "association de malfaiteurs, abus de biens sociaux et détournement de fonds publics" [21]. Un tout petit échantillon de leurs faits d'armes mais voilà à quel type d'entreprise le gouvernement français a, notamment, demandé conseil dans le cadre de la gestion de la crise du Covid-19...

Début 2022, une commission d'enquête du Sénat voit le jour sur l'influence des cabinets de conseil sur les politiques publiques. Le sujet est sensible : la campagne présidentielle 2022 bat son plein, Emmanuel Macron est en course après avoir entretenu un suspens de pacotille, des révélations sensibles seraient plus mal venues. Et des révélations, il va y en avoir à la pelle [22] :

- système d'optimisation fiscale pratiqué par McKinsey France qui lui a permis de ne pas payer d'impôt sur les sociétés en France depuis au moins 10 ans ;
- durant la pandémie, les contrats de conseil engagés entre le gouvernement et McKinsey ont atteint près de 12 millions d'euros ;
- des prestations plus que discutables, comme ce "contrat de plus de 500 000 euros pour lequel McKinsey était chargé de réfléchir au "métier d'enseignant de demain".

Dans la foulée, un autre livre est venu dévoiler encore un peu plus toute l'étendue du scandale : Les infiltrés de Matthieu Aron et Caroline Michel-Aguirre. Entre autres (nouvelles) révélations, on apprend que Karim Tadjeddine, en charge chez McKinsey France des marchés conclus avec l'administration française, est un proche d'Emmanuel Macron. Tadjeddine "siégeait avec Emmanuel Macron à la Commission Attali [en 2007]. Ils avaient notamment rédigé 316 propositions "non partisans". Emmanuel Macron, en 2016, a préfacé un

qui s'appelle L'Etat en mode start-up, dont Karim Tadjeddine était le co-auteur. Un an plus tard, en 2017, ce dernier a appartenu au staff de la campagne d'Emmanuel Macron. Il s'était engagé, entre autres, à monter un site Internet. On retrouve le nom de Karim Tadjeddine dans les Macronleaks, et ce dernier a d'ailleurs reconnu que c'était une erreur d'envoyer des mails à l'équipe de campagne du candidat avec son adresse McKinsey..." [23]. Léger problème : ce même Tadjeddine est aujourd'hui suspecté par la Commission d'enquête du Sénat de mensonge sous serment, au sujet du paiement de l'impôt sur les sociétés évoqué précédemment...

Pour l'instant, l'affaire McKinsey n'est que timidement présentée comme un véritable scandale d'Etat. Conflits d'intérêts, mic-macs à tous les étages, utilisation scandaleuse de l'argent public, enrichissement suspect de plusieurs acteurs de l'affaire... Tous les ingrédients y sont pour décrédibiliser définitivement le candidat Macron et son quinquennat passé. Et pourtant, c'est toujours calme plat sur la banquise !

Breaking news : au moment où je boucle cet article, Le Point révèle qu'Emmanuel Macron a réagi le dimanche 27 mars aux révélations de la Commission d'enquête. "S'il y a des preuves de manipulation, que ça aille au pénal" [24]. La suite risque d'être savoureuse...

Quelques pépites pour finir

Comme je vous le disais dans l'introduction de l'article, difficile de faire le tour de la cuisine Macron tant les casseroles sont nombreuses...

Bien sûr, Emmanuel Macron n'est ni le premier, ni le dernier à voir son quinquennat émaillé de telles affaires. Chirac, Sarkozy, Hollande... Tous ces scandales à répétition ne blanchissent pas les autres pour autant. L'ancien banquier d'affaires ne fait pas mieux que les autres, un comble pour celui qui promettait la fin du "monde d'avant" en politique.

Mais finissons en beauté (et continuons d'enfon-

-cer le clou) ! Pour conclure, quelques petites pépites et affaires savoureuses, toujours entre 2017 et 2022. Quand je vous disais que le menu était chargé...

- **Le patrimoine d'Emmanuel Macron** : environ un demi-million d'euros, voici la valeur du patrimoine déclaré par Emmanuel Macron dans sa dernière déclaration auprès de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP). Pour un ancien banquier d'affaires chez Rothschild qui aurait gagné "1,35 million d'euros en cinq ans" [25], ça interpelle. Et que dire de ce crédit pour près de 100 000 € de travaux, alors que le président sortant n'a aucun bien immobilier déclaré ? Comme pour à peu près tout le reste, les questions sont nombreuses...

- **La géopolitique à la sauce Macron** : niveau entubage géopolitique, la France aura bu le calice jusqu'à la lie sous l'ère Macron (et dire que ça n'est peut-être pas fini) ! Il y a eu les sous-marins vendus à l'Australie dont le contrat a été cassé pour profiter aux Américains alors que la France se retrouvait très clairement dans la position du dindon de la farce et... il y a quelques jours, on apprenait que l'Allemagne, dans sa volonté d'augmenter son budget de la Défense, allait s'équiper d'avions de chasse F-35 américains. Joli camouflé pour l'Europe ! Bis repetita avec l'Italie, comme on l'apprenait dans L'Opinion du 22 mars [26] : l'Italie envisagerait un renforcement de sa collaboration avec l'Allemagne, toujours dans le domaine de la Défense. Chou blanc pour la France.

- **Et sinon** :

- 1) un ministre de la Justice mis en examen ;
- 2) le secrétaire général de l'Élysée Alexis Kohler empêtré dans une affaire politico-financière pour "prise illégale d'intérêts, trafic d'influence et corruption passive" autour de la compagnie MSC Croisières ;
- 3) l'affaire Mimi Marchand du nom de cette "reine de la presse people" intime du couple Macron aujourd'hui mise en examen pour "recel de violation du secret professionnel" et "extorsion".

Sources :

- [1] "Alexandre Benalla aurait négocié deux "contrats russes" pour 2,2 millions d'euros" par V.G. pour Le Parisien, le 11 février 2019
- [2] "“Le Monde” identifie, sur une vidéo, un collaborateur de Macron frappant un manifestant, le 1er mai, à Paris” par Arianne Chemin pour Le Monde, le 18 juillet 2018
- [3] "Comment l'Elysée a fait diffuser un montage vidéo trompeur pour tenter d'excuser Alexandre Benalla" par Samuel Laurent et Ariane Chemin pour Le Monde, 29 mars 2019
- [4] "Le coffre d'Alexandre Benalla au cœur de l'enquête" par Jean-Michel Décugis, Éric Pelletier et Jérémie Pham-Lê pour Le Parisien, le 14 février 2019
- [5] "Alexandre Benalla a "un sentiment d'impunité hallucinant", estime le journaliste Fabrice Arfi", France Info le 1er février 2019
- [6] "Macron revendique sa responsabilité dans l'affaire Benalla" par Lérémy Marot pour LaPresse.ca, le 24 juillet 2018
- [7] "Affaire Benalla : une condamnation plus sévère que les réquisitions du parquet" par Samuel Laurent pour Le Monde, le 5 novembre 2021
- [8] "Derrière la percée des "gilets jaunes", des réseaux pas si "spontanés" et "apolitiques"" par Adrien Sénecat pour Le Monde, le 17 avril 2019
- [9] "Accusé de réduire les gilets jaunes à "l'ultradroite", Castaner s'attire les critiques de toute part" par Anthony Berthelier pour Huffington Post, le 24 novembre 2018
- [10] Voir la page Wikipédia "Mouvement des gilets jaunes", section "Perception du mouvement" pour plus de détails : https://fr.wikipedia.org/wiki/Mouvement_des_Gilets_jaunes#D%C3%A9roulement
- [11] "[Exclusif] Gilets jaunes, ce mouvement qui a "désorienté" les médias" par la rédaction d'Arrêt sur Images, le 16 novembre 2019
- [12] "Manifestation des gilets jaunes : les éditocrates sont-ils "raisonnables" ?" par Pauline Perrenot pour Acrimed.org, le 8 décembre 2019
- [13] "Smic : ce qui se cache derrière les 100 euros en plus" par Catherine Gasté pour Le Parisien, le 10 décembre 2018
- [14] "Gilets jaunes : combien y a-t-il eu de blessés graves parmi les policiers et les gendarmes ?" par Pauline Moullot pour Libération, le 17 janvier 2019
- [15] "Mort de Zineb Redouane : en Algérie, une autopsie contredit les conclusions françaises" par R.K. pour Le Parisien, le 2 juillet 2019
- [16] "Maintien de l'ordre et liberté de réunion dans le contexte du mouvement des "gilets jaunes" : recommandations de la Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe", le 26 février 2019
- [17] "Gilets jaunes en France : un bilan inquiétant", Amnesty International le 19 novembre 2019
- [18] "“L'usage du masque en population générale n'est pas utile” : en un an, le gouvernement a changé radicalement de position” par Thomas Pontillon pour FranceTVInfo.fr, le 21 décembre 2020
- [19] Marianne n° 1300, du 10 au 16 février 2022, page 10
- [20] "Crise des opiacés : McKinsey paie 573 millions de dollars pour solder des poursuites", Le Figaro, le 4 février 2021
- [21] "McKinsey va rembourser 7 millions à Nethys" par François-Xavier Lefèvre et Nicolas Keszi pour Lecho.be, le 15 avril 2020
- [22] "Si McKinsey est si puissant, c'est parce que Macron est l'idole des consultants", propos recueillis par Etienne Campion pour Marianne, le 22 mars 2022
- [23] Voir note de bas de page n°22.
- [24] "McKinsey : "Qu'ils aillent au pénal", lance Macron à ses accusateurs", Le Point, 27 mars 2022
- [25] "Déclaration de patrimoine : Emmanuel Macron dépense-t-il 15 000 euros d'argent de poche" chaque mois ?" par Elsa de La Roche Saint-André pour Libération, 14 mars 2022
- [26] "Défense : l'Italie mise sur un partenariat avec l'Allemagne", par Francesco Maselli pour L'Opinion du 25 mars 2022

Bibliographie :

Pour aller plus loin et percer les mystères de la "nébuleuse Macron" et ses sombres secrets, Juste Mensuel vous propose une jolie liste de lectures. Bon courage !

- Le Traître et le Néant de Fabrice Lhomme et Gérard Davet, Fayard
- Le Grand Manipulateur : Les Réseaux secrets de Macron de David Endeweld, Stock
- L'Emprise : La France sous influence de David Endeweld, Le Seuil
- La marque Macron. Désillusions du Neutre de Raphaël Llorca, Éditions de l'Aube